



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPCC LE QUAI - CDN

SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2023

Objet : Mise à la réforme et en vente de matériel

Référence : DEL – 2023 - 15

Rapporteur : Monsieur Nicolas DUFETEL, Président

EXPOSE :

L'usure de certains matériels informatiques acquis par l'EPCC Le Quai-CDN depuis 2014 et les remplacements liés aux évolutions technologiques impliquent la mise en vente des matériels listés dans l'annexe jointe à la présente délibération.

En conséquence, je vous propose d'approuver la présente délibération et son annexe.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après avoir entendu l'exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) et notamment les articles L. 1431-1 et suivants, et les articles R.1431-10 et suivants,

Vu les statuts de l'E.P.C.C. Théâtre Le Quai approuvés par arrêté préfectoral D3-2005 n°384 en date du 20 juin 2005 et notamment les articles 12 et 17,

Vu les statuts modifiés de l'EPCC Le Quai – CDN en date du 4 décembre 2018, et notamment les articles 12 et 17

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Article unique : APPROUVE la mise en vente des matériels et mise à la réforme des biens listés en annexe ci-jointe à la présente délibération.

Le Président,
Nicolas DUFETEL.